

Intitulé de l'épreuve : Questions internationales

Nombre de copies : 3

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Direction Générale de
la Mondialisation

Le rédacteur / la rédactrice

Paris, le 7 septembre 2020

Note pour le directeur de cabinet du Ministre

A/s : AGNU 2020 - réunion de haut niveau sur les repercussions de la pandémie de coronavirus sur les relations internationales.

La question des repercussions de la pandémie de coronavirus sur les relations internationales sera à l'ordre du jour d'une réunion de haut niveau organisée en marge de la prochaine Assemblée Générale des Nations Unies (AGNU).

Rupture nette avec "le monde d'avant" ou simple accélératrice de tendances pré-existantes, cette pandémie semble en effet avoir autant déclenché que révélé certains évolutions du monde contemporain. Alors que le virus continue à faire

N°

1/11

des milliers de nouvelles victimes chaque jour, et que nulle société ne semble pouvoir se soustraire à ses conséquences négatives, il est urgent d'analyser avec précision les répercussions de la pandémie sur l'ordre et le système international puis, au-delà des appels incantatoires à forger "un monde d'après" fondamentalement différent, d'en tirer les conséquences qui s'imposent sur la conduite et les priorités de notre diplomatie.

En vue de cette réunion, la présente note a ainsi pour objet de :

- (i) faire l'inventaire des principaux bouleversements induits par cette pandémie et de dresser quelques perspectives à son égard ;
- (ii) rappeler, dans ce contexte, les priorités et initiatives portées par la France au cours des derniers mois ;
- (iii) proposer, enfin, des éléments d'intervention permettant de valoriser nos réflexions et nos actions dans le cadre de cette réunion.

I La pandémie de coronavirus a d'ores et déjà eu des répercussions majeures sur les relations internationales et continuera de marquer celles-ci dans les mois et années à venir.

Cette pandémie sans précédent dans l'histoire moderne marque une rupture stratégique. Ses répercussions touchent l'ensemble des domaines dans lesquels notre diplomatie trouve à s'exprimer. S'il faut donc renoncer à l'exhaustivité, dans la recension des effets de la pandémie sur l'ordre international, il est possible de dégager quatre grandes tendances marquant déjà les relations internationales : un coup d'arrêt relatif de la mondialisation (A), un durcissement des rapports de force entre Etats (B), une incertitude accrue sur l'avenir de différents régimes politiques (C) et des populations fragilisées (D).

A) Un frein brutal, voire un coup d'arrêt, probablement temporaire, à la mondialisation.

Les mesures drastiques mises en œuvre par une majorité d'Etats face à l'expansion de la COVID-19 ont provoqué une chute sans précédent des échanges (économiques, commerciaux, humains, culturels...) qui caractérisaient pour une large part le phénomène de mondialisation.

En matière économique et commerciale, les prévisions des principales organisations internationales (OMC, FMI, BM, OCDE) tablait ainsi sur une baisse massive du PIB mondial en 2020 - de l'ordre de 5% en moyenne concernant des évaluations faites en juin dernier et probablement trop optimistes. La baisse du commerce mondial serait elle de 18,5% au second trimestre, calculée en glissement annuel. La pandémie induit en effet une crise simultanée de l'offre et de la demande, elle pèse à la fois sur les capacités des acteurs et sur leur volonté d'acheter, produire ou investir. Cela a des répercussions très concrètes et directes sur les taux de chômage mais aussi sur l'évolution des prix des matières premières (en baisse en raison principalement de la chute de la demande) avec des conséquences sur les revenus des Etats exportateurs (alors que le brut de Brent se vendait en moyenne à 61\$ en 2019, il n'échange depuis mai dernier aux alentours de 25-30\$).

De plus, la circulation des personnes est quasiment à l'arrêt. Les mesures de confinement, fermeture des frontières, restrictions aux voyages, quarantaines et tests obligatoires empêchent des millions de personnes de se déplacer - avec un impact brutal sur le trafic aérien, par un secteur qui pourrait voir 25 millions de ses emplois détruits cette année.

⇒ La pandémie semble dès lors manquer une certaine revanche des Etats et du souverainisme face aux forces de libéralisation et de dérégulation portées par la mondialisation au cours des dernières années. Si les prochains mois devraient être marqués par des avancées en matière de relocalisations, de mesures de préférence nationale et protectionnistes, il est néanmoins

probable que la pandémie n'accompagnera pas non plus un mouvement massif de "démarchandisation" tant l'interconnexion de nos sociétés restera une réalité.

(B) Un durcissement des rapports de force et un affaiblissement du multilatéralisme

La pandémie semble entraîner une accentuation du phénomène de compétition entre grandes puissances et de retour à des politiques assumant plus volontiers les rapports de force :

- La compétition entre les Etats-Unis et la Chine s'affirme comme une clef essentielle à la lecture des relations internationales contemporaines ;

- elle intervient alors que le "leadership" américain paraissait déjà affaibli par les présidences Bush, Obama et Trump, toutes marquées, mais de manières diverses, par un certain isolationnisme et/ou retour à une pratique plus unilatérale du pouvoir ;

- la Chine semble en revanche désormais assumer son statut de grande puissance et n'hésite plus à défendre énergiquement ses intérêts (dénonciation de la volonté US d'évoquer un "virus chinois" par exemple) ;

- tous les instruments de la puissance sont mobilisés dans cette compétition stratégique, y compris l'arme informationnelle, l'Australie et la Chine n'hésitant pas à utiliser des informations fausses ou biaisées afin de mettre en avant : (i) l'excellence de leur modèle de gestion de crise et (ii) l'importance de leur contribution à la réponse internationale.

⇒ Il est probable que ces attitudes et pratiques non coopératives et parfois agressives aient un impact majeur sur la capacité de la communauté internationale à aboutir à des compromis et solutions négociées aux maux touchant nos sociétés (retrait américain de l'OMS, durcissement des positions britanniques sur le Brexit, réticence de certains à assumer leurs engagements environnementaux, etc.).

(C) Des conséquences encore incertaines sur la stabilité et l'avenir des régimes politiques.

Intitulé de l'épreuve : Questions internationales

Nombre de copies : 3

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

Au niveau national, onhe un renforcement à court terme du rôle de l'Etat, la pandémie pourra être utilisée par les dirigeants autoritaires pour renforcer leurs pouvoirs mais devrait, à moyen terme, fragiliser des pouvoirs dont les fondations restent instables.

Le cas de la Russie de Poutine semble particulièrement parlant. Malgré la pandémie, le dirigeant russe n'a pas hésité à faire voter la réforme constitutionnelle renforçant la présidentialisation du système et lui permettant, le cas échéant, de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2036. Cependant, alors qu'il bénéficiait de la confiance de 55% de la population russe en 2017, ce taux n'est plus que de 25% en juin dernier. Les difficultés économiques et sociales qu'aggraveront encore la pandémie auront donc un rôle déterminant dans la potentielle renverse en cause de son pouvoir.

De la même façon, le ralentissement économique mondial touchera tout particulièrement les économies rentières et peu diversifiées de certains pays d'Afrique ou du Moyen-Orient avec des conséquences probables en termes d'instabilités politiques à venir.

La pire performance des leaders populistes face à la pandémie pourrait elle remettre en cause le soutien que leur apporte leurs populations. Le modèle de la démocratie autoritaire de type Singapourienne pourrait en

N°
5111

recherche soit valorisée.

① Des populations fragilisées.

Alors que de réels progrès avaient été réalisés ces deux dernières décennies dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) puis des objectifs de développement durable (ODD), la pandémie risque de remettre ces progrès en question.

* La pandémie fait tout d'abord peser de fortes incertitudes sur l'aide publique au développement (APD), dont une baisse viendrait s'ajouter à la chute des investissements privés, à celle des fonds renvoyés vers leur pays d'origine par les travailleurs immigrés et à une possible substitution de l'aide d'urgence à des projets plus structurels, notamment en matière d'éducation. Ces tendances s'accroissent et laissent craindre que 60 millions de personnes pourraient basculer à nouveau dans la grande pauvreté selon la Banque Mondiale.

* La pandémie entraîne également un certain recul des libertés individuelles (liberté de circulation en premier lieu, mais aussi toutes les dérives potentielles associées au développement de sociétés de plus en plus étroitement surveillées par des moyens numériques élaborés pour des raisons sanitaires), qui touche avant tout les populations les plus précaires (pauvres, femmes, enfants, minorités sexuelles, etc.).

⇒ Outre l'impact en matière de développement humain, ces fragilités auront inévitablement un impact sur la stabilité des pays en question.

II Dans ce contexte, la France a su prendre des initiatives fortes pour atténuer les répercussions de la pandémie sur le système international.

N°

6.1.11

Ⓐ Faire du multilatéralisme sanitaire la clé de voûte pour une réponse coordonnée à la pandémie.

* Dès avril 2020, la France a pris l'initiative de convoquer une réunion de l'Alliance pour le multilatéralisme pour réfléchir aux façons de mobiliser la communauté internationale autour de priorités partagées.

* Nous avons, dans la foulée, avec nos partenaires européens, pleinement participé à une conférence internationale de financement de la recherche et de la réponse sanitaire à la crise (initiative ACT-A), en étroite collaboration avec l'OMS

* Cette mobilisation constante a permis d'aboutir au site d'une résolution de compromis lors de la 73^{ème} assemblée générale de l'OMS organisée en juin dernier. Celle-ci appelle notamment, et conformément à nos engagements, à un accès équitable aux tests, traitements et vaccins ainsi qu'à un approfondissement de la coopération internationale.

Ⓑ Convenir à une réponse coordonnée et ambitieuse de l'Union Européenne.

Le niveau européen est essentiel pour parvenir à atténuer les répercussions les plus négatives de la pandémie. Par un travail amorcé en bilatéral avec l'Allemagne, la France a encouragé la Commission à prendre des mesures fortes pour défendre et promouvoir la souveraineté européenne face au risque de disparition stratégique:

- en promouvant la création d'un fonds de relance conséquent, adossé au prochain cadre budgétaire européen, et prévoyant pour la première fois l'émission d'une dette commune aux Etats membres;
- en renforçant les compétences européennes en matière de santé et de coordination de la réponse aux crises sanitaires;
- en orientant le plan de relance européen à la fois vers la préservation de notre base économique, industrielle et technologique tout en accélérant la transition

numérique et écologique.

③ Promouvoir une diplomatie des biens communs

Au-delà d'une méthode, le multilatéralisme, la France s'engage dans une diplomatie volontaire en faveur de la défense de biens partagés par l'ensemble de l'humanité. Outre la santé, cette action trouve aujourd'hui à s'exprimer dans différents domaines :

* Le développement et la question de son financement représentent un premier champ d'action. La France a plaidé, et obtenu, un moratoire des pays du G20 sur le service de la dette de certains pays en développement pour l'année 2020. La question de l'extension de ce moratoire, et de possibles négociations visant à annuler une partie de ces dettes, est désormais sur la table. De plus, alors que la Banque Mondiale a annoncé débloquer 160 Milliards de dollars au profit de 100 pays au cours des prochains mois, la France organisera une première rencontre internationale des banques et agences de développement à Paris en novembre.

* L'écologie représente un second bien commun à préserver. La pandémie et les bouleversements économiques et sociaux qu'elle implique ouvre aussi la voie à une adaptation du système international pour mieux prendre en compte les défis du changement climatique. En tout état de cause, les plans de relance nationaux ou régionaux doivent intégrer cette problématique et préparer dès maintenant une transition vers une économie plus verte.

* Enfin, la pandémie a révélé l'importance de disposer d'informations fiables et de qualité. En temps de crise, la désinformation peut tuer et nous devons dès lors continuer à nous engager en faveur d'une presse libre, indépendante et mobiliser la communauté internationale, en coopération avec les plateformes numériques, pour lutter contre les "néodémies".

④ Adopter notre action diplomatique et nos méthodes

Enfin, la pandémie appelle aussi à revoir

Intitulé de l'épreuve : Questions internationales
Nombre de copies : 3

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

nos actions et nos méthodes :

- en administration comme dans les postes des outils de mobilité doivent être largement fournis aux agents afin d'assurer la continuité du service ;
- des modalités souples et flexibles doivent être trouvées permettant de maintenir l'activité en temps de pandémie (comme le télétravail, le développement d'événements virtuels par les Instituts Français devra être encouragé par exemple) ;
- des moyens doivent être alloués au développement d'outils et logiciels adaptés et sécurisés (à la manière de Tchad, encore trop peu utilisé) ;
- une réflexion de fond pourra être engagée, sur la base des retours d'expériences des derniers mois, sur une pratique diplomatique reposant moins sur des déplacements et négociations en présentiel.

III Éléments d'intervention

Sur la base des éléments et analyses ci-dessus, les réflexions et actions suivantes pourraient être valorisées lors d'une éventuelle prise de parole française à la réunion en objet :

- La pandémie de coronavirus marque un

N°

9/11
... ..

défi stratégique de première importance. Aucun domaine de l'activité humaine ne peut s'en prémunir entièrement. Aucun Etat, aucune société n'est véritablement à l'abri;

- il s'agit dès lors d'un défi partagé - seule une réponse globale et coordonnée à cette crise multi-dimensionnelle nous permettra d'être à la hauteur des enjeux qui sont devant nous aujourd'hui;
- Face à cette pandémie, nous ne sommes collectivement aussi forts que le meilleur le plus faible des Etats composant la communauté internationale. L'Organisation des Nations Unies, qui nous réunit aujourd'hui, 75 ans après sa création, a justement été créée pour nous permettre de regarder ensemble à de telles menaces globales;
- Nous observons aujourd'hui avec inquiétude les répercussions néfastes que fait peser cette pandémie sur l'ordre international. Il est de notre responsabilité aujourd'hui, face aux tentations unilatérales, protectionnistes, arbitraires, de réaffirmer que la coopération internationale, dans le plein respect des principes souverains de chaque Etat, et le multilatéralisme doivent continuer à guider notre action et notre réponse à cette crise;
- Aujourd'hui plus que jamais, c'est par la coopération et par le Droit que nous devons développer les solutions concrètes permettant de mettre un terme à la propagation du virus, puis de reconstruire nos systèmes économiques et sociaux sur des bases plus saines.
- Tel est le sens de l'engagement et de l'action de la France depuis le début de la pandémie, mais elle trouve ses racines dans des convictions plus profondes: en matière

de soutien à la recherche médicale, de coopération européenne pour une relance ambitieuse, verte et solidaire, de financement des besoins des pays les plus touchés, directement ou non, d'accompagnement des efforts des institutions et organisations impliquées dans la réponse à la pandémie, c'est bien une méthode qui nous guide, celle du dialogue, de la concertation, du multilatéralisme, et une priorité qui nous anime, la préservation des biens communs à l'ensemble de l'humanité;

- L'organisation à Paris, en novembre prochain, de la troisième édition du Forum de Paris pour la Paix sera notamment l'occasion de faire le point sur les actions menées à ce jour et sur les projets et initiatives qu'il reste à porter en vue de répondre, collectivement, à ces défis. J'espère vous y voir nombreux et je vous remercie pour votre attention. /

Le Directeur / La Directrice

N°
[Handwritten signature]